



PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME DANS LES ÉTATS EN TRANSITION D’AFRIQUE DE L’OUEST (CD4AML/FT)

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGÉS D’ÉLABORER/EXAMINER DES MANUELS DES OPÉRATIONS À L’INTENTION DES CELLULES DE RENSEIGNEMENTS FINANCIERS (CRF) DE L’UNION DES COMORES, DE LA GAMBIE, DE LA GUINÉE-BISSAU ET DU LIBÉRIA

CONTEXTE

1. Le Groupe Intergouvernemental d’Action contre le Blanchiment d’Argent en Afrique de l’Ouest (GIABA) est une institution spécialisée de la Communauté Économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) créée en 2000 pour promouvoir la mise en œuvre du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) dans la région.
2. En septembre 2022, le GIABA a signé un accord de don avec la Banque africaine de développement (BAD) destiné à la mise en œuvre du *Projet de renforcement des capacités en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) dans les États en transition d’Afrique de l’Ouest*. Ce projet vise à contribuer au renforcement de la résilience en Afrique de l’Ouest, grâce à l’amélioration des dispositifs de LBC/FT et au renforcement des capacités du GIABA et de ses États membres, en mettant l’accent sur dix (10) pays en transition¹. Les principaux objectifs du Projet sont les suivants : aider les pays en transition clés à mener et/ou à réviser efficacement et en temps voulu leurs évaluations nationales des risques, notamment en surmontant les difficultés liées au manque de données et de statistiques prêtes à l’emploi pour l’évaluation des risques et la planification

¹ Burkina Faso, Comores, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Sierra Leone et Togo.

stratégique ; aider les pays en transition clés à élaborer leurs stratégies nationales de LBC/FT, en cohérence avec les risques identifiés dans leurs évaluations nationales des risques (ENR) ; renforcer les capacités des fonctionnaires du secteur public et des entités déclarantes concernés, en particulier les Professions et Entreprises non Financières Désignées (EPNFD) ; et élaborer ou renforcer les outils et manuels de LBC/FT qui tiennent compte des particularités régionales, notamment le contexte de fragilité de certains pays et les réalités économiques de la région où opère le GIABA.

3. D'une manière générale, ce Projet sera mis en œuvre dans le cadre de trois (3) composantes, à savoir : i) le soutien aux États membres du GIABA en transition, pour la mise en œuvre de stratégies nationales de LBC/FT basées sur les conclusions des ENR ; ii) le renforcement des capacités des parties prenantes des secteurs public et privé sur les questions émergentes en matière de LBC/FT ; et iii) le soutien ciblant les capacités de mise en œuvre du GIABA en matière de gestion de projets.

4. L'une des principales activités de la deuxième composante du Projet est l'élaboration/examen de Manuels des opérations pour les cellules de renseignements financiers (CRF) de quatre des États membres bénéficiaires, à savoir les CRF de **l'Union des Comores, de la Gambie, de la Guinée-Bissau et du Libéria**.

DESCRIPTION DU PROJET

5. Les cellules de renseignements financiers (CRF) jouent un rôle clé dans la mise en œuvre du dispositif de LBC/FT des États membres. Une CRF sert de centre national de **réception** et d'**analyse** : a) des déclarations d'opérations suspectes ; et b) d'autres informations relatives au blanchiment de capitaux, aux infractions sous-jacentes connexes et au financement du terrorisme, et à la **diffusion** des résultats de cette analyse. Un Manuel des opérations (Mdo) et des Procédures opérationnelles standard (POS) dûment structurés faciliteraient la réalisation des objectifs des CRF.

6. Le Projet vise à renforcer l'efficacité opérationnelle des quatre (4) CRF émergentes dans les dix (10) États membres du GIABA en transition par l'élaboration de solides Mdo/POS qui fournissent une orientation interne complète à l'intention du personnel des CRF. Le Projet y parviendra en adoptant une approche étape par étape du processus opérationnel des CRF, notamment la réception des déclarations d'opérations suspectes (DOS), l'examen de la qualité des DOS, l'affectation des DOS à l'analyse, la production de renseignements financiers et la diffusion aux utilisateurs finaux. Le Projet renforcera la compréhension du processus d'analyse opérationnelle et soutiendra la production et la diffusion de renseignements financiers de qualité et cohérents aux autorités compétentes concernées afin de soutenir les efforts nationaux en matière de LBC/FT.

7. L'activité soutiendra l'élaboration de solides Mdo/POS pour la production et la diffusion de renseignements financiers. Les Mdo/POS sont des documents qui décrivent les opérations récurrentes afin de s'assurer qu'elles sont effectuées correctement (**qualité**) et toujours de la même manière (**cohérence**).

8. D'une manière générale, les MdO/POS fourniront des orientations internes claires au personnel et une procédure systématique de coordination interne pour la production et la diffusion de renseignements financiers. Au bout du compte, ces documents aideront les CRF à devenir plus efficaces et efficientes, en particulier dans leur fonction d'analyse.

OBJECTIFS DE LA MISSION DES CONSULTANTS

9. Les principaux objectifs de cette mission sont les suivants

- élaborer des MdO/POS complets qui facilitera la production et la diffusion de renseignements financiers solides par l'une ou l'autre des quatre (4) CRF membres du GIABA (**Union des Comores, Gambie, Guinée-Bissau et Libéria**) afin de répondre aux besoins opérationnels des utilisateurs finaux. Les MdO/POS garantiront que les opérations des CRF sont menées de manière efficace et cohérente ; et
- former le personnel des CRF aux MdO/POS.

ÉTENDUE DES TRAVAUX

10. Les consultants individuels travailleront sous la supervision du Chargé principal des programmes du GIABA intervenant sur les institutions financières et les entités non financières (PPO-FINFES). Les consultants travailleront en étroite collaboration avec les CRF bénéficiaires au cours de l'élaboration des MdO/POS afin de s'assurer que chaque étape ou processus opérationnel est couvert(e) de manière adéquate. Ils consulteront les MdO/POS existants des CRF (le cas échéant) et effectueront une analyse des lacunes afin d'identifier les domaines des procédures opérationnelles des CRF qui doivent être renforcés et intégrés aux nouveaux MdO/POS en vue de s'assurer que les procédures opérationnelles produites sont conformes aux normes internationales.

11. La portée de mission comprendra notamment les tâches suivantes :

- a) Procéder à une analyse des lacunes - en vue d'identifier les lacunes dans les processus et procédures actuels de production et de diffusion des renseignements financiers et d'en proposer de nouveaux pour y remédier. Cette analyse devrait notamment porter sur les méthodes de réception des DOS, l'évaluation de leur qualité, les procédures d'affectation des DOS à des fins d'analyse, les étapes de la production de renseignements financiers et la diffusion des renseignements financiers aux agences d'enquêtes et de poursuites pénales et à d'autres utilisateurs finaux.
- b) Élaborer une procédure systématique solide (MdO/POS) couvrant les procédures de réception des DOS, l'évaluation de leur qualité, leur attribution aux analystes, l'analyse/la production et la diffusion des renseignements financiers. Il s'agira également de définir un processus étape par étape, notamment des calendriers, et d'identifier les analystes qui devraient être impliqués dans les différentes étapes et les produits attendus. Les consultants devraient collaborer avec le personnel des CRF bénéficiaires pour élaborer les MdO/POS. Il s'agira de faciliter des réunions pour examiner les MdO/POS section par section et de les réviser pour refléter les décisions prises et les procédures convenues.

- c) Identifier et documenter les besoins de formation au profit du personnel des CRF. Les besoins de formation identifiés devraient porter sur les lacunes en matière de compétences ainsi que sur les compétences nécessaires à la mise en œuvre des POS.
- d) Finaliser les MdO/POS et marquer leur achèvement par l’approbation du responsable de la CRF bénéficiaire.
- e) Organiser une formation d’une durée de (3) trois jours à l’intention du personnel des CRF, en particulier de l’unité d’analyse, afin de garantir une mise en œuvre harmonieuse des MdO/POS.

PRINCIPES DIRECTEURS POUR L’ÉLABORATION DES MdO/POS

12. Les principes qui guident l’élaboration des MdO/POS sont notamment les suivants :
- a) Les MdO/POS devraient prescrire une série d’étapes à suivre systématiquement ;
 - b) Les MdO/POS devraient contenir une procédure écrite des tâches à entreprendre à chaque étape ;
 - c) Les étapes des MdO/POS devraient fournir au membre du personnel opérationnel une référence immédiate de ce qui est attendu afin d’éviter le risque de manquer des actions clés ;
 - d) Les MdO/POS devraient être rédigés de manière très simple afin que tout le monde puisse suivre les instructions et que les procédures soient exécutées de la même manière et selon les mêmes normes à chaque fois ;
 - e) Les MdO/POS devraient indiquer les moyens les plus efficaces et les plus efficaces d’effectuer une opération ; et
 - f) Les MdO/POS devraient contribuer à la production régulière de renseignements financiers fiables.

RÉSULTATS ATTENDUS ET CALENDRIERS

13. Les consultants retenus (**1 consultant anglophone** pour les CRF de la Gambie et du Libéria² ; **1 consultant francophone** pour la CRF de l’Union des Comores ; et **1 consultant lusophone** pour la CRF de la Guinée-Bissau) devraient élaborer et livrer les MdO/POS et autres produits livrables listés (dans la langue officielle de la CRF - anglais, français, ou portugais) en version papier (2 exemplaire de chaque) et en version électronique dans les délais indicatifs déterminés dans les présents TdR.

² Il est attendu du consultant individuel qu’il mène les deux projets dans les deux pays en parallèle ou, lorsque cette démarche présente des difficultés pratiques, qu’il les réalise l’un après l’autre. Les avantages sont notamment la réduction du temps et des ressources que le Secrétariat consacrerait à l’examen, et la normalisation du manuel puisque l’expérience d’un pays sera reproduite dans l’autre avec des modifications qui tiennent compte des particularités des CRF. Cette démarche aura probablement un impact sur les délais de livraison au niveau de la 2nde CRF. Le Secrétariat travaillera en étroite collaboration avec l’expert ou le consultant afin de réduire au minimum l’impact sur les délais.

14. Les consultants présenteront, dans les délais prescrits, des rapports pour chaque tâche au terme de chacune d'elles. Il soumettra un projet de MdO/POS à la CRF bénéficiaire et au GIABA au format électronique pour examen et observation. Il soumettra à la CRF et au GIABA la version finale des MdO/POS, en version électronique et imprimée, ainsi qu'un rapport d'activité. De manière générale, les produits livrables attendus comprendront notamment les éléments ci-après :

- **Produit livrable 1 : Rapport initial** - Ce rapport décrira les plans et les calendriers avec les étapes de l'élaboration des MdO/POS. Il doit être soumis environ **six (6) jours ouvrables** après la signature du contrat. Il fournira une feuille de route complète, les étapes importantes et le calendrier de cette activité.
- **Produit livrable 2 : Rapport de l'analyse des lacunes des MdO/POS existants ou des procédures opérationnelles de la CRF** - Ce rapport comprendra une évaluation ou la description de toutes les lacunes identifiées dans les processus et procédures opérationnels (MdO/POS) en vigueur ainsi que les alternatives proposés. Ce rapport est attendu dans un délai d'environ **dix (10) jours ouvrables** après la soumission du rapport initial du Produit livrable 1.
- **Produit livrable 3 : Rapport d'achèvement** - Ce rapport sera une compilation de tous les produits livrables et tâches, notamment la consultation avec le GIABA et le personnel de la CRF bénéficiaire, réalisés au cours de la mission et devrait être accompagné des MdO/POS finaux. Ce rapport est attendu dans un délai d'environ **trente (30) jours ouvrables** après la livraison du rapport d'analyse des lacunes indiqué au Produit livrable 2.
- **Produit livrable 4 : Rapport sur la sensibilisation du personnel aux POS** - Ce rapport couvrira les résultats de la formation et de la sensibilisation du personnel concerné de la CRF sur la mise en œuvre des MdO/POS et devrait mettre en évidence ou identifier les besoins de formation supplémentaires du personnel à combler pour assurer une mise en œuvre harmonieuse des MdO/POS. Ce rapport est attendu dans les **six (6) jours ouvrables** suivant la fin du programme de formation.

CALENDRIERS INDICATIFS

Activité	Date de démarrage	Date de fin	Soumission du rapport	Nombre total de jours ouvrables
Rapport initial	7 octobre	11 octobre	14 octobre	6
Rapport d'analyse des lacunes	15 octobre	28 octobre	28 octobre	10
Élaboration de MdO/POS et rapport d'achèvement	29 octobre	9 décembre	9 décembre	30

Formation / Rapport sur la sensibilisation du personnel aux POS	10 décembre	12 décembre	17 décembre	6
Nombre total de jours ouvrables				52

DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES

15. Les consultants travailleront sous la supervision du PPO – FINFEs du GIABA. Il sera directement chargé de collaborer avec le consultant sur l'activité, notamment en fournissant des commentaires sur les projets de POS. Les consultants fourniront des rapports sur l'état d'avancement tel qu'indiqué ci-dessus. Pendant la réalisation de la mission, les consultants interagiront/dialogueront avec le personnel concerné de la CRF bénéficiaire afin de comprendre leurs attentes et d'en assurer la prise en compte.

DURÉE DE LA MISSION

16. Cette mission, qui est censée durer cinquante-deux (52) jours ouvrables, commence à la signature du contrat ou au plus tard après une semaine. La date cible du démarrage des travaux est fixée au 7 octobre 2024 et la date d'achèvement attendue est fixée au 17 décembre 2024.

17. La mission consistera essentiellement en une revue documentaire, avec une visite sur place d'une durée de cinq (5) jours ouvrables pendant la rédaction des Mdo/POS et une formation du personnel pendant trois (3) jours ouvrables après l'adoption des Mdo/POS. Le cas échéant, il devrait exister des réunions périodiques en mode virtuel avec le personnel concerné de la CRF bénéficiaire au cours de la mission.

QUALIFICATIONS DES CONSULTANTS RETENUS

18. Cette mission sera confiée à des consultants justifiant d'une expérience avérée dans les opérations des CRF. Le consultant devrait avoir d'excellentes compétences en rédaction technique ainsi qu'une connaissance et une expérience approfondies de l'analyse opérationnelle/stratégique des CRF.

19. Le consultant idéal pour cette mission devrait remplir les exigences minimales suivantes :

- a) Démontrer une connaissance et une compréhension approfondies des opérations, processus et procédures des CRF ;

- a) Justifier d'au moins 10 années d'expérience pratique dans une CRF ou le fonctionnement d'une CRF, en particulier dans le domaine de l'analyse (production et diffusion de renseignements financiers), dont 3 à un poste de direction.
- b) Avoir des compétences analytiques et de rédaction de rapports.
- c) Une expérience dans l'élaboration de MdO/POS pour les CRF et les organisations connexes est souhaitable ;
- d) Une expérience dans l'encadrement ou l'évaluation par les CRF du Résultat immédiat 6 du GAFI constituera un atout supplémentaire.
- e) Avoir une expérience dans l'élaboration de MdO/POS pour des CRF ou des organisations connexes.
- f) La maîtrise des TIC/outils d'analyse de base des CRF est souhaitable.
- g) Une certification en matière de LBC/FT, telle que l'ACAMS, constituera un atout.
- h) Une expérience de travail en Afrique constituera un atout.

Niveau d'études

20. Le consultant doit être titulaire d'au moins un diplôme de master en économie, finance, administration des affaires, lutte contre le blanchiment de capitaux ou dans un autre/d'autres domaine(s) pertinent(s) décerné par une université dûment reconnue.

Compétences

- S'exprimer couramment en anglais, français ou portugais, à l'écrit et à l'oral ; être doté d'une bonne capacité d'analyse et de solides compétences en rédaction de rapports ; et
- Bien connaître les processus et procédures liés aux opérations des CRF.

CRITÈRES DE SÉLECTION DU CONSULTANT

Critères de sélection		Pondération des notes	Nombre maximum de points à obtenir	Consultant				
				A	B	C	D	E
1.	10 années d'expérience professionnelle dans une CRF, notamment la connaissance et la compréhension des opérations, processus et procédures des CRF	35 %	35					

2	3 années d'expérience à un poste de direction au sein d'une CRF	10 %	10					
3.	Expérience dans l'élaboration des Manuel des opérations/POS	30 %	30					
4	Maîtrise des outils d'analyse de base des CRF	3 %	3					
5.	Expérience antérieure dans l'encadrement ou l'évaluation par les CRF du Résultat Immédiat 6 du GAFI	7 %	7					
6	Expérience de travail dans la région de l'Afrique	2 %	2					
7	Certifications LBC/FT / professionnelles pertinentes	2 %	2					
8	Qualification académique	10 %	10					
9	Compétences linguistiques	1 %	1					
Total			100					

SECRETARIAT DU GIABA

Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest
 Complexe SICAP, Point E, 1^{er} Étage, Immeuble A, Av Cheikh Anta Diop x Canal IV, BP 32400
 Dakar, Sénégal

Tel : +221 33 859 1818 Ext 838. Fax : +221 33 824 17 45